



ENVIRONNEMENT GESTION DES DECHETS

Mise à jour le 17/06/2026	Type de formation Formation courte
Durée de la formation 1 jour / 7 heures, ajustable selon positionnement	Coût pour l'apprenant Nous consulter
Modalités et délai d'accès Nous consulter	Validation à l'issue Certificat de réalisation
Lieux de formation Pôle Formation UIMM, Charleville-Mézières (Ardennes) · Pôle Formation UIMM, Rosières-près-Troyes (Aube) · Pôle Formation UIMM, Reims (Marne) · Pôle Formation UIMM, Saint-Dizier (Haute-Marne)	

Modalités de délivrance des examens

CONTACT

fc@formation-industries-ca.fr

La formation en détail

Objectifs de la formation

Connaître la réglementation relative à la gestion des déchets, de l'eau, de l'air, du bruit, des sols pollués et de l'énergie
Acquérir des notions techniques relatives à la gestion de l'environnement (ex. traitement de l'eau, caractérisation des nuisances sonores)
Comprendre le changement climatique et les enjeux énergétiques
Connaître la fiscalité environnementale (TGAP, redevances eau, TIC...)

Public & prérequis

Tout public
Expérience significative dans une activité de gestion des nuisances environnementales

Gestion du handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap
Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap

Programme

Gestion des déchets Gestion de l'eau Gestion de l'air Gestion du bruit Gestion des sols pollués Gestion de l'énergie Fiscalité / Déclarations

Méthodes mobilisées

Apports théoriques
Méthode participative avec débats et échanges
Exemples concrets

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée via les mises en situation et les exercices proposés